

Mode d'évaluation

Formation Cynologiste

MAJ : 09/07/2024

Principes de base :

- La liste de ce qui est évalué en pratique (TPO) est disponible dès le début de la formation.
- Les TPOs sont au nombre de 15 (liste en cours de finalisation pour le passage de 7 à 15).
- Les TPOs peuvent être réalisés à tout moment pendant le cursus.
- Nous conseillons un ordre et un moment de réalisation des TPOs, mais chaque étudiant est libre de ses choix.
- L'avancement des cours n'est pas dépendant des TPOs.

Mode d'évaluation :

- Chaque TPO peut être présenté 2 fois, mais la notation de la seconde présentation est automatiquement amputée de 10%.
- Pour un même TPO analysé 2 fois, seule la meilleure note est conservée.
- Pour valider la formation, il faut obtenir une moyenne minimum de 70% de réussite.
 - En cas de validation de la formation, l'étudiant décroche son diplôme de Cynologiste, peut utiliser ce terme pour son appellation professionnelle, et afficher fièrement le logo adéquat sur ses supports.
 - En cas de non validation de la formation après avoir réalisé tous les TPOs, mais en ayant une note globale inférieure à 70%, l'étudiant obtient une attestation de suivi de formation sans validation précisant sa notation globale. Un rattrapage est possible sous conditions personnalisées en fonction du parcours de l'étudiant, et devis.
- Tant que tous les TPOs n'ont pas été présentés, la formation est considérée comme « toujours en cours », et aucune attestation de suivi ne peut être délivrée, même si l'intégralité des cours a été étudiée.